



Le Fond Monétaire International entend accompagner le Burundi vers son développement



Le mercredi 11 septembre 2024, le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience, à sa Résidence à Kiriri, une délégation du Fond Monétaire International (FMI) conduite par Monsieur Costas Christou, Directeur Adjoint du Département Afrique.

Ils ont échangé sur l'appui du Fond Monétaire International(FMI) dans la mise en œuvre du Plan National de Développement pour l'atteinte de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

“ C'était une bonne occasion d'apprendre de lui la situation du pays et les défis à relever et nous avons discuté de la manière dont nous pouvons renforcer davantage notre engagement au Burundi”, a laissé entendre Monsieur Costas Christou dans une interview accordée à la presse au sortir de l'audience.

“ Le Chef de l'Etat a insisté sur l'accompagnement du FMI pour que son soutien soit aligné sur le Plan National de Développement et que les projets et programmes financés par ce fond soient orientés vers la satisfaction des besoins de la population”, a de son côté ajouté Madame Rosine Gatoni,

Dans cette Edition:

page

Le Fond Monétaire International entend accompagner le Burundi vers son développement

1

Burundi: La Fédération Burundaise de Volleyball organise une compétition mondiale

2

Le Deuxième Vice-Président du Sénat prend l'avion à destination d'Erevan

2

Tenue de la 10ème Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union Interparlementaire en Arménie

3

Le Président du Sénat reçoit en audience les Ambassadeurs de la Belgique et des États-Unis d'Amérique au Burundi

4

Le Premier ministre anime une réunion d'évaluation des préparatifs de la saison culturelle A

5

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement reçoit en audience l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi

8

Porte-parole du Président de la République.

Lors de cette visite effectuée par sa délégation au Burundi, le Fond Monétaire International a réitéré son

engagement à travailler étroitement avec les autorités burundaises en vue de consolider les relations de coopération avec la République du Burundi. **(Présidence)**

Burundi: La Fédération Burundaise de Volleyball organise une compétition mondiale



Dans son discours, le Président de la Fédération Burundaise de Volleyball, Monsieur Général de Brigade de Police Serges NTAKAVURA a indiqué que ce genre de jeu a été introduit au Burundi vers les années 1950 par les missionnaires blancs dans les écoles à convention catholique, le premier Club a vu le jour en 1968 et a été constitué par les lauréats issus de 10 écoles.

En 1991, la Fédération burundaise de Volleyball a été créée et automatiquement affiliée à la Fédération Internationale de Volleyball. C'est en 1992 que l'on a commencé à pratiquer le Volleyball beach au Burundi, ajoute Serges Ntakavura, le Président de la Fédération de Volleyball beach au Burundi.

Après la création de la Fédération Burundaise de Volleyball, le Burundi a déjà participé à pas mal de compétitions internationales. Il s'agit notamment des compétitions de 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2022. L'équipe des garçons et celle des filles ont hissé le drapeau du Burundi dans l'espace international, a rappelé le Président de la fédération de Volleyball au Burundi.

Le match d'ouverture a opposé l'Allemagne au Burundi. L'Allemagne a battu le Burundi par 2 sets à 0. L'Allemagne a remporté le premier set par 21 points à 16. Le Burundi a perdu 18 points contre 21 de l'Allemagne. **(RTNB)**

Sous le haut patronage de Son Excellence Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, la Fédération Burundaise de Volleyball avec l'appui du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme a organisé le mercredi 11/9/2024, une compétition Mondiale dénommée : "Volleyball world Beach Pro Tour Bujumbura Futures".

Le Deuxième Vice-Président du Sénat prend l'avion à destination d'Erevan



Le mardi 10 septembre 2024, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza, a pris l'avion à destination d'Erevan en République d'Arménie où il va prendre part à la 10ème Conférence mondiale des jeunes Parlementaires de l'Union Interparlementaire (UIP), en date du 12 au 14 septembre 2024, organisée par l'UIP et l'Assemblée Nationale de l'Arménie, sous le thème : "Éviter les générations perdues: préserver en toutes circonstances l'éducation et l'emploi." **(Sénat)**

Tenue de la 10ème Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union Interparlementaire en Arménie



Le jeudi 12 septembre 2024, le Deuxième Vice-Président du Sénat du Burundi, Honorable Fabrice Nkurunziza, a participé, dans l'avant-midi aux cérémonies d'ouverture des travaux de la 10ème Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union Interparlementaire (UIP), à Erevan, en République d'Arménie.

Peu après, il a pris part aux différentes présentations des représentants d'Organisations Internationales sur le compte à rebours pour l'horizon 2030 centrés sur les perspectives mondiales et bilans à l'échelon national.

Dans l'après-midi de cette même journée, Honorable Fabrice Nkurunziza a eu l'occasion de présenter le bilan des activités mis en place pour offrir une éducation de qualité et un travail décent au Burundi. Il a insinué que le Gouvernement de la République du Burundi a compris que l'éducation, la formation de qualité ainsi que la garantie d'emploi décent sont les véritables clés de réussite et d'insertion socio-économique des jeunes.

En effet, le Deuxième Vice-Président du Sénat a indiqué que là où le droit à une éducation de qualité n'est pas garanti, les jeunes se retrouvent privés des compétences professionnelles et productives nécessaires à leur autonomisation. "Ils grandissent alors avec un sentiment d'être inutile à eux-mêmes et à la société car n'ayant pas aucune voie d'accès à l'emploi," a-t-il ajouté.

Il a, par conséquent, fait savoir que pour faire face à cette situation, le Gouvernement a entrepris beaucoup d'initiatives visant à donner à des jeunes le maximum de chances de bénéficier une éducation de qualité et un emploi décent.

En ce qui concerne l'accès à l'emploi décent et la réduction du chômage pour les jeunes, Honorable Fabrice Nkurunziza a précisé que le Gouvernement du Burundi a mis en place un conseil national des jeunes afin de permettre une participation plus effective des jeunes à définition et à l'orientation des programmes du gouvernement à leur faveur.

Il a de plus signalé que le Gouvernement a initié un Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) dont l'objectif consiste à appuyer toutes les politiques en matière de création d'emploi, de réduction du chômage, de lutte contre la pauvreté et d'insertion professionnelle pour stimuler la croissance économique du pays.



Dans la même suite des activités de cet après-midi, le Deuxième Vice-président du Sénat a participé à la deuxième séance intitulée: "Jeunesse vies bouleversées: incidence des crises sur les droits et l'autonomisation socio-économique des jeunes". Ici, les échanges se sont penchés sur les effets perturbateurs des crises mondiales, notamment les guerres, les récessions économiques, les pandémies et les changements climatiques, l'éducation et l'emploi des jeunes.

Les participants ont réfléchi sur les mesures législatives, politiques, budgétaires et de contrôle que les jeunes parlementaires peuvent prendre pour défendre l'éducation et l'emploi des jeunes, plus particulièrement en période de crise.

Enfin, il a pris part à la présentation d'études de cas faite par certains parlementaires de leurs propres pays. Ces derniers ont illustré l'impact des crises et les mesures politiques prises pour autonomiser les jeunes dans telles circonstances. **(Sénat)**

Le Président du Sénat reçoit en audience les Ambassadeurs de la Belgique et des États-Unis d'Amérique au Burundi



Le lundi 09 Septembre 2024, le Président du Sénat, Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, a reçu en audience consécutivement l'Ambassadeur de la Belgique au Burundi Michael Wimmer et l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Burundi Lisa Peterson, en Mairie de Bujumbura, la Capitale économique, au Bureau de liaison de cette Institution.

Après leurs échanges, le Porte-parole du Président du Sénat, Madame Honorable Denise Ndadaye a indiqué que l'Ambassadeur de la Belgique au Burundi a fait savoir que la Belgique est en train de prendre de nouvelles mesures afin de renormaliser les relations entre les deux pays et qu'elle est prête à accompagner le Burundi dans les domaines de la santé, l'éducation et la politique.

Quant au Très Honorable Emmanuel Sinzohagera, il a demandé que la Belgique fasse des activités concrètes comme la réparation des routes, y compris Astrida qui a été construite par les belges dans le passé, car ces deux pays entretiennent de fortes relations historiques, étant donné que c'est la Belgique qui a colonisé le Burundi.

Le Président du Sénat a, en outre, salué la visite que les députés de la Belgique ont effectuée au

Burundi et a émis un souhait que les sénateurs Belges fassent aussi de même.

Concernant la visite de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Burundi, elle a fait savoir qu'elle était venue d'abord pour la prise de contact et que leurs échanges se sont basés sur le renforcement des liens de coopération et a ensuite salué les activités que le Sénat du Burundi est en train de réaliser.



Le Président de la Chambre Haute du Parlement a souhaité que les entrepreneurs américains viennent investir au Burundi et a signalé que des mesures facilitant les investissements étrangers au Burundi ont déjà été prises. **(Sénat)**

Le Deuxième Vice-Président du Sénat participe aux séances axées sur la promotion de l'éducation et l'emploi des jeunes en Arménie



Lors de cette séance, les participants à ces assises ont échangé sur des questions visant à identifier les groupes vulnérables et marginalisés, et à définir les besoins des groupes de jeunes vulnérables afin de dégager les initiatives et politiques en faveur de l'éducation et de l'emploi conçues spécialement pour ces groupes de jeunes.

Par la suite, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza a participé à la séance de travail en groupe sur le thème : "Protéger l'autonomisation des Jeunes en période de crise: l'action des jeunes parlementaires."

Le vendredi 13 septembre 2024, à Erevan, en Arménie, le Deuxième Vice-Président du Sénat, Honorable Fabrice Nkurunziza, a suivi les présentations des experts internationaux sur la marginalisation des groupes vulnérables, et des représentants spécialisés dans la protection et l'autonomisation des groupes marginalisés ou des personnes en situation de vulnérabilité.

taires."

Pendant cette séance, les participants ont discuté largement sur les aspects ayant trait à l'éducation et l'emploi des jeunes en période de crise, et ont mené des réflexions sur les initiatives que les jeunes peuvent entreprendre pour se développer. **(Sénat)**

Le Premier ministre anime une réunion d'évaluation des préparatifs de la saison culturelle A

Le Premier Ministre burundais Monsieur Gervais Ndirakobuca a réuni le mardi 10 septembre 2024, au chef-lieu de la capitale politique de Gitega, les Directeurs des Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (BPEAE), les Gouverneurs de provinces, les administrateurs communaux et les agronomes communaux, pour analyser le rapport du déroulement de la saison culturelle C, et l'état des lieux des préparatifs de la saison culturelle A.

Concernant la saison culturelle C écoulée, la plupart des Directeurs des Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage ont fait remarquer qu'il y a beaucoup de quantités de fertilisants et de dolomie de la saison C, qui n'ont pas encore été

distribuées suite au problème du manque de carburant. A ce sujet, Monsieur Gervais Ndirakobuca a recommandé de dresser une liste des ayants droit et de les régulariser dans les plus brefs délais.

S'agissant de la saison culturelle A, les Directeurs des Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage ont indiqué que les besoins prévisionnels en fertilisants et en semences au niveau des provinces, ne sont pas encore satisfaits à cause du problème de manque de carburant.

Interrogé sur ce qui est en train d'être fait pour que les fertilisants parviennent à temps aux agriculteurs, le Directeur de la fertilisation du sol fait savoir que le défi réside au niveau du problème de manque de carburant et



au niveau du retard de livraison de ces fertilisants par FOMI.

Le représentant de Fertilisants Organo- Minéraux Industries (FOMI) quant à lui a fait savoir que les fertilisants sont disponibles en quantités suffisantes, mais que cette société se heurte au problème de manque de carburant, pour acheminer ces fertilisants dans les hangars de stockage provinciaux.

La pluviosité étant incontournable dans la réussite des saisons culturales, le représentant de l'Institut Géographique du Burundi (IGEBU) a tenu à préciser que les régions naturelles de l'Imbo, Mirwa, Buyenzi, Mugamba et une partie de Bugesera auront une pluviosité de 10 à 20 jours pendant ce mois de septembre, tandis que d'autres régions naturelles auront une pluviosité de 20 jours pendant le mois de septembre et une pluviosité de 10 jours au mois d'octobre.

De son côté, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage Monsieur Prosper Do-

diko a affirmé que la production des fertilisants est actuellement accélérée au niveau de la société FOMI et que les stocks sont disponibles. Le Ministre a saisi cette occasion pour exhorter cette société à respecter la teneur qui figure dans le contrat.

Les semences étant une question de souveraineté, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture de l'Elevage a encouragé les multiplicateurs de semences à se focaliser sur la multiplication de la variété du maïs composite locale, pour éviter la dépendance extérieure.

Après toutes ces interventions, le Premier Ministre a recommandé le Ministre de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage de contacter la Régie de production d'eau et d'électricité (Regideso) et la Société Pétrolière du Burundi (SOPEBU), pour obtenir du carburant afin de faire parvenir les fertilisants et la dolomie aux agriculteurs.

Il a également recommandé au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à la société FOMI, d'approvisionner prioritairement les multiplicateurs de semences, pour éviter la pénurie de semences pendant la saison culturale B.

Pour terminer, le Premier Ministre a exhorté les administratifs, en particulier ceux de la Mairie de Bujumbura et ceux de Gitega qui enregistrent un taux de dénombrement de la population et des biens très bas, de coopérer avec les agents recenseurs et à continuer de faire la sensibilisation pour la réussite du recensement en cours. (RTNB)

Le Comité National de l'Orientation du Recensement évalue l'état du dénombrement principal du RGPHAE

Le vendredi 13 septembre 2024, les membres du Comité National de l'Orientation du Recensement (CNOR) se sont réunis, sous la direction du Premier Ministre Gervais Ndirakobuca et Président de ce comité pour mener une évaluation à mi-parcours sur l'état d'avancement du dénombrement principal du Recensement Général pour la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) 2024.

Le Comité National de l'Orientation du Recensement (CNOR) se réjouit de l'état d'avancement de ce travail de dénombrement principal du RGPHAE2024,

qui après 11 jours de collecte des données, a déjà atteint 61,4% des ménages au niveau national.

Le CNOR se dit ainsi confiant que les échéances prévues du 22 septembre 2024 seront respectées.

Selon Monsieur Nicolas Ndayishimiye, Secrétaire et Porte-Parole de CNOR, à la 11ème journée du dénombrement principal du RGPHAE 2024, celui-ci a déjà atteint un niveau satisfaisant selon le nouveau découpage administratif : Buhumuza 65,4%, Burunga 61,8%, Butanyerera 61,6%, Gitega 60% et Bujumbura 59,5%. Au niveau des communes, les cinq premières sont



Isale avec 73,6% des ménages recensés, Bubanza

70,4%, Bukinanyana 70%, Butaganzwa 68,8% et Butihin-da avec 67,9%.

Le Comité National de l'Orientation du Recensement (CNOR) a remercié vivement la population d'avoir répondu à ce dénombrement principal du RGPHAE2024.

Il a adressé également ses remerciements à l'administration locale de son implication et les agents des terrains du Bureau Central du Recensement (BCR). Il leur demande de fournir plus d'efforts pour atteindre leur objectif dans le temps imparti. (RTNB)

Charte constitutive du Groupe des Sept Plus (g7+) : Ensemble contre la pauvreté post-conflit



Lobbying et plaidoyer mondial visant à réformer les politiques et les pratiques de développement figure parmi les quatre (4) piliers sur lesquels le Groupe des Sept Plus (g7+) déploie des efforts considérables depuis son existence, a relevé le mardi 10 septembre 2024, le Ministre des Finances, du Bud-



get et de la Planification Economique, Monsieur Audace Niyonzima défendait le projet de loi portant ratification par la République du Burundi de la Charte constitutive du Groupe des Sept Plus (g7+) qui a été voté par cent dix (110) Honorables Députés sur les cent onze (111) présents dont une (1) abstention.

Le g7+ est le premier groupe intergouvernemental auto-



organisé des pays touchés par les guerres, les conflits et la fragilité, créé en 2012 par sept (7) Etats membres fondateurs pour exprimer collectivement leurs priorités aux niveaux national et mondial. Outre l'Afghanistan, la République Centrafricaine et la Côte d'Ivoire, il a aussi cité la République Démocratique du Congo, la Sierra Leone, le Haïti et le Timor-Leste parmi les pays fondateurs du g7+ qui compte actuellement 20 Etats membres dont le Burundi. Le signe Plus (+), a-t-il expliqué, trouve sa raison d'être à cette ouverture.

Les objectifs du g7+ se résument en trois (3) points principaux qui sont : faciliter l'apprentissage entre pairs et le partage d'expériences entre les pays touchés par les conflits dans les domaines de la consolidation de la paix, du renforcement de l'Etat et du développement ; plaider en faveur d'une coopération efficace, contrôlée et dirigée par le pays lui-même, dans les domaines de la paix et du renforcement de l'Etat, de l'engagement humanitaire et

du développement, qui favorise la mise en place des institutions étatiques résilientes, capables de servir les citoyens ;promouvoir la paix locale à travers le dialogue national et la réconciliation fondée sur les principes d'appropriation nationale.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, le g7+ vise recevoir une pleine reconnaissance internationale et assurer son fonctionnement à travers ses organes dont le forum ministériel, le conseil consultatif et le secrétariat. En outre, s'est-il réjoui, le statut d'observateur auprès des Nations Unies conféré par le g7. Par la Résolution 74/196 de l'AGNU du 18 décembre 2019, constitue également une plateforme efficace pour le plaidoyer des voix sans voix (Etats fragiles) à la tribune des Nations Unies.

Il n'y a pas longtemps, a-t-il illustré, de mauvaises pratiques commençaient à s'installer où les appuis budgétaires apportés par des partenaires au développement transitaient par des Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) et/ou des sociétés civiles en raison de la méfiance à l'endroit des diri-

geants des pays, conduisant le plus souvent à la fragmentation desdits appuis.

Le g7+, s'est-il réjoui, contribuera à réformer les politiques des appuis des donateurs bilatéraux et multilatéraux afin de mieux répondre aux besoins réels du Burundi en mettant en avant l'appropriation nationale à travers la réaffirmation du rôle incontournable de l'Etat dans la gestion des conflits et de la chose publique.

Le Burundi ne risque-t-il pas de se retirer du g7+ comme il a claqué la porte de la Commission Provinciale Indépendante (CPI) quand il a vu ses espoirs déçus ?, a interrogé la plénière.

Au moment où la Commission Provinciale Indépendante (CPI) avait la latitude de juger et de sanctionner, le g7+ vise l'harmonie en matière de développement durable, a nuancé le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique avant de rappeler que l'adhésion à des groupements est volontaire, tout comme le retrait. **(Assemblée Nationale)**

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement reçoit en audience l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi



Le mardi 10 septembre 2024, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro a reçu en audience, l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, Son Excellence Michael Wimmer qui était venue avec une délégation composée de Monsieur Abou El Mahassine Fassi-Fihiri, le Représentant Résident de l'Agence belge de Coopération Enabel, qui venait présenter ses adieux et présenter le nouveau Représentant Résident de cette agence Monsieur David Leyessens. Le Burundi et la Belgique entretiennent des rela-

tions de coopération de longue date et comptent renforcer la coopération au développement mutuellement avantageuse dans le cadre de la mise en œuvre de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

La coopération entre la Belgique et le Burundi a évolué de façon positive depuis la signature de la Convention Générale de Coopération et d'Assistance Technique le 29 juillet 1963 à Bruxelles. Suite au contexte politique de 2015, la coopération bilatérale directe avait été suspendue et le Burundi a été victime des sanctions européennes.

Signalons qu'avant la période de 2015, la coopération bilatérale directe s'exécutait sur base du Programme Indicatif de Coopération (PIC) échelonné sur une période convenue à l'issue d'une commission mixte réunissant les deux parties.

En date du 13 décembre 2019, lors de l'entretien entre Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de l'époque et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, ce dernier a fait savoir que dans le souci de consolider et pérenniser les projets qui étaient en

cours dans le cadre du PIC ,le Gouvernement belge avait décidé de mettre à disposition un budget additionnel pour une prolongation supplémentaire et une augmentation budgétaire .Les interventions concernées sont exécutées par ENABEL, l'Agence Belge de Développement dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et de l'éducation.

Pendant la période de 2015, les pays membres de l'Union Européenne avaient décidé de lever les sanctions qu'ils avaient prises contre le Burundi et ont réchauffées les relations de coopération.

En outre, le 31 août 2023, Monsieur Michael WIMMER a présenté les copies figurées de ses lettres de créance la désignant comme Ambassadeur de Royaume de Belgique au Burundi lors d'une audience qui lui a été accordée par Son Excellence Ambassadeur Albert Shingiro.

Le Burundi ne ménagera aucun effort pour travailler ensemble avec Enabel étant donné qu'il joue un rôle important notamment en matière de la santé, de l'éducation et de sécurité alimentaire. **(MAECD)**

Analyse du rapport public général réalisé par la Cour des Comptes pour l'année 2023



La présidente de la Cour des comptes Générose Kiyago était invitée à l'hémicycle de Kigobe, le lundi 9 septembre 2024, afin de fournir des éclaircissements sur le rapport public général de la Cour des comptes pour l'année 2023.

Dans son analyse du rapport mis à jour par la cour des comptes pour l'année 2023, la commission permanente des comptes publics, des finances, des affaires économiques et de la planification a constaté qu'au niveau de la chambre administrative et des communes, les données récentes remontent à l'exercice 2021-2022 : 30 communes sur les 72 ont fourni ces données sur l'état des lieux financier pour l'exercice 2021-2022. C'est au moment où les données les plus anciennes remontent à l'exercice 2011-2012 et sont celles de la commune Kabezi de la province Bujumbura.

Au niveau de la chambre des entreprises publiques, sur les 25 entreprises répertoriées plus de la moitié soit 13 entreprises n'ont jamais déposé leurs comptes à la Cour dont l'Office National des Télécommunications du Bu-

rundi (ONATEL), la Banque de l'Habitat du Burundi (BHB) et la Banque Nationale pour le Développement (BNDE). La Société Rizicole de Développement de l'Imbo (SRDI) est celle qui a déposé récemment son état des lieux financier, son dépôt remonte à l'exercice 2021-2022, les autres ont déposé leurs états financiers entre 2004 et 2019.

Au niveau de la chambre des affaires budgétaires et financières, la Cour des comptes les plus récentes remontent de l'exercice 2021-2022, 67 entités financières ont déposé leurs comptes ; 55 entités financières ont déposé leurs comptes dans l'intervalle de 2004-2019. Tandis que 4 entités financières n'ont jamais déposé leurs comptes à la Cour.

Compte tenu de ces résultats, le président de l'assemblée nationale Gélase Daniel Ndabirabe a interpellé la présidente de la Cour d'organiser une retraite avec ses collègues afin d'échanger sur les stratégies à adopter pour réaliser leurs missions. Du moment qu'il se remarque des retards dans la déclaration des états financiers, ce dernier interpelle la cour des comptes à lever ce défi et inciter

toutes les institutions à déposer leurs états financiers dans les délais.

Monsieur Gélase Daniel Ndabirabe, a insisté sur une collaboration accrue entre la Cour des comptes et les institutions publiques et parapubliques. Pour

lui, il faut se défaire de la collaboration par correspondance interposée mais plutôt visiter les institutions, afin de s'assurer de la régularité de dépôt de leurs comptes. Ce qui permettra de dresser des recommandations à l'institution audité afin de relever tous les défis qui pourront s'observer, a-t-il relevé. **(ABP)**

Les administratifs et les leaders religieux sont appelés à la sensibilisation sur le recrutement des candidats officiers



Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a lancé à Mwaro, les activités d'enrôlement des candidats qui désirent intégrer dans les corps de sécurité. C'était dans une séance de sensibilisation sur le recrutement des candidats policiers qui a été organisée le lundi 9 août 2024 à l'endroit des

administratifs, des leaders religieux, les directeurs communaux de l'éducation et les représentants des sociétés civiles de la province Mwaro.7

Lors de cette séance, Nadia Kamikazi a rappelé les documents exigés pour être inscrit. De ce fait, elle a interpellé les administrateurs et les responsables scolaires de faciliter les demandeurs des documents exigés.

Elle a précisé que l'enrôlement des officiers et des brigadiers se fera au chef-lieu de la province Mwaro. Quant aux candidats agents, leur inscription se fera aux chefs-lieux des communes respectives.

Elle a également exhorté les inscripteurs communaux à bien faire leur travail d'enrôlement et de s'éloigner de toute tentative de corruption ou de tricherie. **(ABP)**

Lancement officiel du concours-médias sur la planification familiale



Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA et le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA) ont conjointement organisé, le mardi 10 septembre 2024 à Bujumbura, un atelier media pour lancer officiellement le concours-médias sur la planifica-

tion familiale sous le thème « La planification familiale, une des clés pour le développement durable du Burundi ».

Le Directeur du Programme National de la Santé de la Reproduction (PNSR), Docteur Ananie Ndacayisaba, qui a représenté le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida à cet atelier, a fait savoir que l'un des objectifs de la vision du Burundi « pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 » en planification familiale est d'atteindre le taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes de 60% et arriver à 85% en 2060.

« Si nous considérons les résultats de la dernière enquête démographique et de santé de 2016-2017, le taux de prévalence contraceptive chez les femmes en union est de 29%, celui des besoins de 'non satisfait'

en planification familiale est de 30%, » a fait remarquer Docteur Ananie Ndacayisaba, soulignant que des efforts doivent être conjugués pour atteindre les objectifs de la vision.

Il a, par ailleurs, rappelé que la Planification Familiale (PF) est l'ensemble des moyens et services permettant aux couples et aux individus de choisir d'avoir le nombre d'enfants désirés, le moment et l'espacement des naissances. La Planification Familiale (PF) est l'une des stratégies les plus efficaces et les mieux éprouvées dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile.

Les femmes et les couples qui ont l'accès à la planification familiale et en particulier aux méthodes modernes de contraception peuvent éviter les grossesses non désirées et espacer leurs naissances. Grâce à ces méthodes, a-t-il poursuivi, les femmes ont beaucoup moins de risques de mourir en accouchant, ou d'être exposées à des problèmes de santé à long terme.

Selon le Docteur Ananie Ndacayisaba, lorsque l'on donne aux femmes et aux couples la possibilité de décider d'avoir ou non des enfants et à quel moment, les femmes ont davantage d'autonomie au sein de leur foyer et peuvent mieux gagner leur vie. « Pourtant, des milliers de femmes souhaitent éviter une grossesse mais n'ont pas la possibilité d'avoir recours à des méthodes de planification familiale efficaces, soit parce qu'elles n'ont pas l'accès aux informations et aux services nécessaires, soit parce qu'elles ne sont pas soutenues par leurs partenaires ou leurs communautés», a-t-

il déploré.

Pour sa part, Docteur Yolande Magonyagi, chargée de programme Santé de la reproduction au Fonds des Nations unies pour la population, a appelé au changement de mentalité tout en commençant par soi-même.

Elle a, par ailleurs, déploré que parmi les conséquences liées au refus ou à l'ignorance de la planification familiale figure la pression démographique qui est à l'origine de certains défis tels que le chômage élevé particulièrement aux jeunes, la malnutrition chez les enfants, la dégradation de l'environnement (déforestation), la qualité de l'éducation (la pléthore des élèves ou grossesse en milieu scolaire suivie de l'abandon), les conflits fonciers ainsi que la mortalité maternelle élevée.

Au chapitre dudit concours-médias, la chargée de communication à l'UNFPA, Madame Queen Belle Monique Nyeniteka, a précisé que ce concours est ouvert à tout journaliste œuvrant au Burundi et reconnu par le Conseil national de la communication (CNC). La date de soumission des candidatures a débuté le 10 septembre 2024, tandis que la date butoir est fixée le 9 novembre 2024 à 23 : 59.

Le dépôt des dossiers de candidature se fera en ligne et les termes de référence sont publiés sur tous les canaux de communication de l'UNFPA (UNFPA LinkedIn, Facebook et X), a-t-elle signalé, en demandant aux journalistes d'être créatifs dans leurs productions médiatiques. **(ABP)**

La Ministre de la solidarité nationale appelle la population à la protection de l'environnement

La Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a effectué le mardi 10 septembre 2024, une descente en commune Butihinda de la province Muyinga.

Sa descente avait pour objectif d'assister 22 familles de la zone Kamaramagambo, victimes des intempéries. A cette occasion, elle a distribué une aide constituée de tôles, de houes, de riz, de pagnes et de cahiers.

Dans son allocution, la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Imelde Sabushimike a

indiqué que cette descente, a pour également l'objectif de sensibiliser la population sur la protection de l'environnement, afin d'éviter les dégâts causés par les changements climatiques qui affectent le bien-être de la population.

La Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Imelde Sabushimike a profité de l'occasion pour indiquer que ce phénomène de changement climatique a touché plusieurs pays sur les 4 points du globe tout en soulignant que le Burundi n'est pas le seul pays qui a été touché. Raison pour laquelle la population doit changer de mentalité pour cheminer toujours vers la vision nationale, a ajouté la ministre de la solidarité nationale. Et pour gagner le pari, Madame Imelde Sabushimike a exhorté



l'administration locale à s'y mettre en accompa-

gnant la population dans leurs projets de développement y compris ceux liés à la protection de l'environnement.

En cette période dans laquelle se déroule dans le pays les activités du recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, la Ministre Imelde Sabushimike a interpellé la population à répondre correctement aux questions qui leurs seront posées par les agents recenseurs car les résultats qui seront issus de ce recensement vont contribuer au développement du pays. (RTNB)

L'Université du Burundi organise un atelier International à l'intention des mathématiciennes



Piloté par l'Institut de Statistique Appliquée "ISTA" en collaboration avec l'Organisation des Femmes en Sciences pour le développement au Burundi et l'Association des femmes mathématiciennes Africaines, l'Université du Burundi a organisé le lundi 09/9/2024, un atelier International sous le thème: "Women in sage Burundi workwshop".

Docteur Monsieur David Nahimana, Directeur de la recherche et de l'innovation à l'Université du Burundi a fait savoir que l'African Women in Mathematics Association (AWMA), une association des femmes mathématiciennes créée en juillet 2013 à Cap Town, a pour but de promouvoir les mathématiques et la mise en réseau des femmes mathématiciennes en Afrique.

Cet atelier avait pour objectif de réunir des mathématiciennes africaines pour travailler ensemble, partager leurs motivations et découvrir des femmes de différents pays à différents niveaux de carrières, lancer de nouveaux projets de recherche et collaborer entre mathématiciens de différents pays africains. Le dit atelier a vu la participation des femmes mathématiciennes provenant du Burundi, du Kenya, du Rwanda, du Cameroun, de la RDC, de la France et de la Tanzanie.

Docteur Madame Janvier Ndirahisha, mathématicienne, a indiqué que les mathématiques ne sont pas du tout compliquées, il faut revoir peut-être la manière dont on les enseigne, les rendre plus pratiques qu'abstraites, montrer leur application dans la vie courante. "Les maths sont les sciences de la vie, comment ne sont-elles pas aimées par nos jeunes en général et les filles en particulier", s'interroge Docteur Madame Janvier Ndirahisha.

Elle a ajouté que pour inciter les filles à s'inscrire dans les filières, Science Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STIM), il faut notamment les aider à surmonter leurs appréhensions et avoir confiance dans leurs capacités. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développe- ment

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi